



Instance Bassin EFE Hainaut Centre

Agent qualifié dans les métiers du cheval (5 et 6 P) (art 49)

Domaine	Organisme	Lieu de formation
<ul style="list-style-type: none">• 02. Agriculture - Environnement<ul style="list-style-type: none">◦ 02.06 Elevage d'animaux	CEFA OFFICIEL MONS-BORINAGE - Site APJA	CEFA OFFICIEL MONS-BORINAGE - site APJA Avenue Gouverneur Cornez 1 7000 MONS

Organisation

Organisation modulaire Non

Mode d'organisation

- Alternance

Horaire : Cours du jour

Durée : Min 2 ans

Critères d'accès et certifications

Type de public : 15 ans ayant suivi 2 ans dans l'enseignement secondaire et max 21 ans. Si la personne n'est plus en obligation scolaire alors un contrat d'alternance est obligatoire

Titre requis : Avoir réussi une 3eme professionnelle

Certification : Certification après chaque unité de formation et certificat de qualification CQ6 au terme de la formation

Renseignements

Cette formation est organisée en art 49, elle comprend 16h de formation scolaire (12h de formation générale et 4h de formation optionnelle) et 24h de formation en entreprise.

Contact

CEFA OFFICIEL MONS-BORINAGE - site APJA

Siège social

065/40.01.01

Avenue Gouverneur Cornez 1

7000 MONS